



Edito

Bulletin proposé par la Commission Communication,
distribué par les membres du Conseil Municipal

Les événements tragiques de ces derniers jours rendent désuètes nos petites préoccupations... Gardons cependant Espoir. La France durement éprouvée, montre à ces hordes barbares, par des manifestations diverses qu'elle est capable de faire face à l'ignominie. La France, par les décisions qu'elle prend, vaincra pour que les valeurs fondamentales qui sont les bases de notre République Laïque, « Liberté Egalité Fraternité », rayonnent sur la planète et éclairent notre Avenir. Ayons confiance en notre jeunesse, cette jeunesse qui nombreuse est venue commémorer nos chers disparus des dernières guerres et entonner la Marseillaise le 11 novembre dernier, cette jeunesse qui était présente avec la nombreuse population verniollaise pour manifester son indignation et son dégoût face à ces actes horribles en respectant une minute de silence. Face à l'innommable, soyons solidaires, fraternels et unis.

Je voulais consacrer cet éditorial à nos trois principaux et urgents projets : les Ecoles ; la station de lagunage, le Plan local d'Urbanisme. Je vais simplement vous informer sur l'essentiel aujourd'hui et vous donner rendez vous début janvier à l'occasion des vœux pour de plus amples explications;

Les Ecoles : Nous avons obtenu les crédits de 3 banques qui nous ont permis pour 2 d'entre elles de racheter les crédits en cours, pour la 3^{ème} d'en rallonger de 5 ans, ceci afin de diminuer considérablement les annuités tout en bâtissant une école neuve qui répondra aux normes actuelles qui favorisera les économies d'énergie et qui surtout sera plus fonctionnelle et sûre.

La station de lagunage : elle a été construite il y a déjà 25 ans, mais n'a jamais été curée ! Le curage, d'après les techniciens spécialisés dans ce domaine, aurait du être réalisé maximum tous les 10 ans ; la station ne l'a jamais été ! De plus, elle est prévue pour 1800 équivalents habitants, avec les branchements des diverses entreprises de la zone Delta Sud qui n'étaient pas prévues à l'origine, ce plafond est dépassé puisque cet été il a atteint 2300. Cet entretien sera fait dans les tous prochains mois, mais cela ne réglera pas la capacité à accueillir de nouvelles constructions. Des réunions de travail sont prévues avec les différents services compétents, sous l'arbitrage de la police des eaux, pour envisager des solutions...

Le Plan Local d'Urbanisme : Il avait été commencé sous la précédente mandature mais abandonné 6 mois avant les élections...Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous défausser car si en 2017 il n'est pas approuvé, les services de l'Etat nous imposeront le leur...Ainsi donc depuis plusieurs mois nous nous sommes remis à la tâche. Ce P.L.U. doit être en conformité avec le SCOT (schéma de cohérence territorial) qui prévoit une diminution sur 20 ans de 50% de la surface constructible (pour Verniolle cela correspond à environ 22 hectares)... avec une densité de 20 logements à l'hectare en moyenne sur tout le territoire communal...mince affaire !!!

La cantine scolaire, la sécurité dans le village (avec peut-être l'embauche d'un policier municipal), les diverses manifestations culturelles sportives ou festives, les associations et bien d'autres sujets encore, sont l'objet de nos préoccupations. Comme vous le voyez le Conseil Municipal dans son ensemble est au travail pour le bien être de toute la population verniollaise.

Malgré la tristesse qui nous envahit, face à l'horreur, mes Chers Amis, Verniollaises, Verniollais, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous pour les vœux de janvier.

Numen MUÑOZ

La mairie vous informe que la propagande électorale de l'ensemble des listes de candidats aux élections régionales est désormais en ligne sur le site : www.programme-candidats.interieur.gouv.fr

Le Recensement des habitants de VERNIOLLE s'effectuera du 21 janvier au 20 février par des personnes mandatées par la Mairie. Merci de leur réserver un bon accueil...

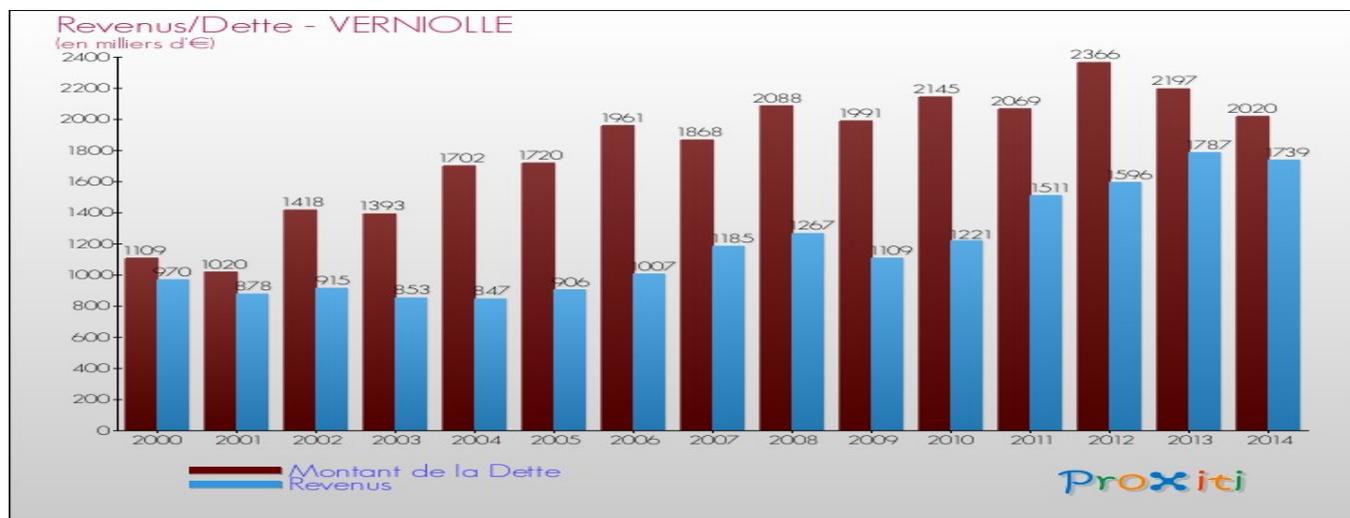
La Commission des finances

Un peu d'histoire (<http://www.proxiti.info/budget-commune.php?o=09332&n=VERNIOLLE>)

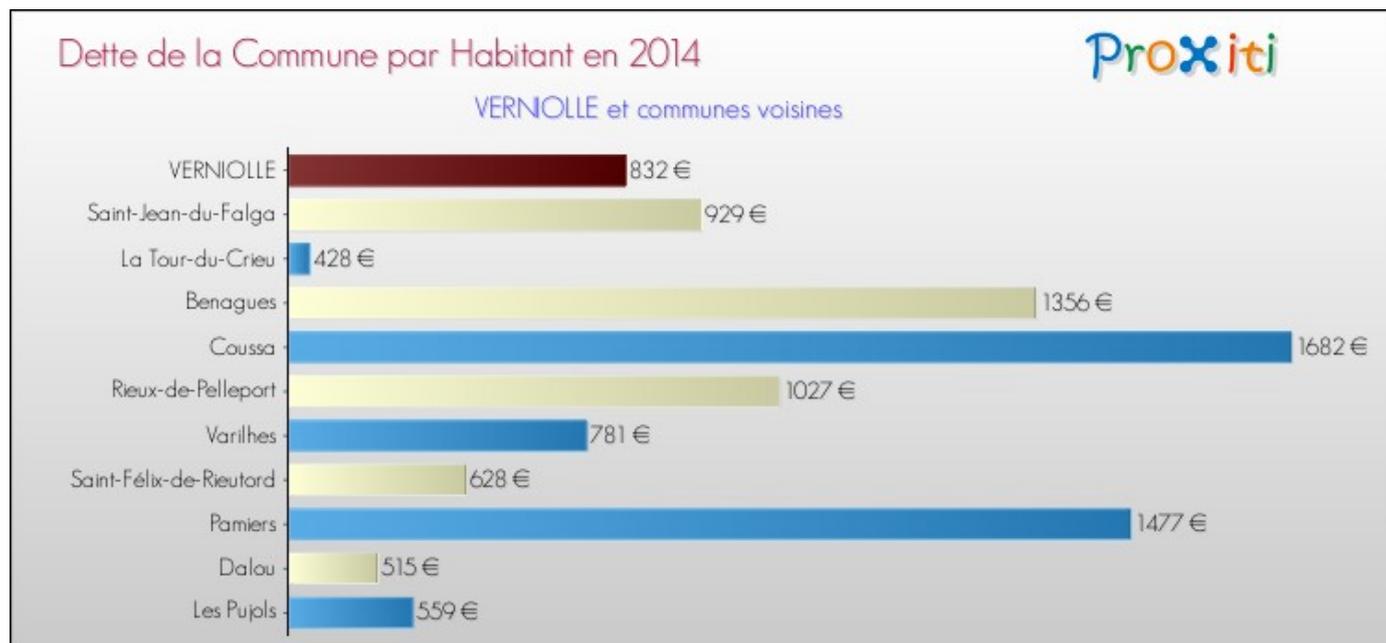
En 2014, le montant total de la dette de la commune de était de : **2 020 000 €**.

Pour un remboursement annuel de 283 000 €

Depuis 2012, comme on le voit sur le graphique ci-dessous, elle connaissait une baisse d'environ 7% par an.



L'endettement par habitant en 2014 est de 832 € à comparer à l'endettement des communes voisines. (voir le graphique ci-dessous). Il est supérieur à la moyenne nationale des communes comparables.



A Verniolle, la dette par habitant a **augmenté de 54.93 %** entre 2000 et 2014.

Actuellement en 2015 le remboursement annuel de la dette payé par la commune est de 271 000 €

L'emprunt pour la construction des nouvelles écoles s'élève à 2 100 000 €.

Le rachat de l'ancienne dette revient à 1 900 000 € ce qui représente une dette globale de 4 000 000 €.

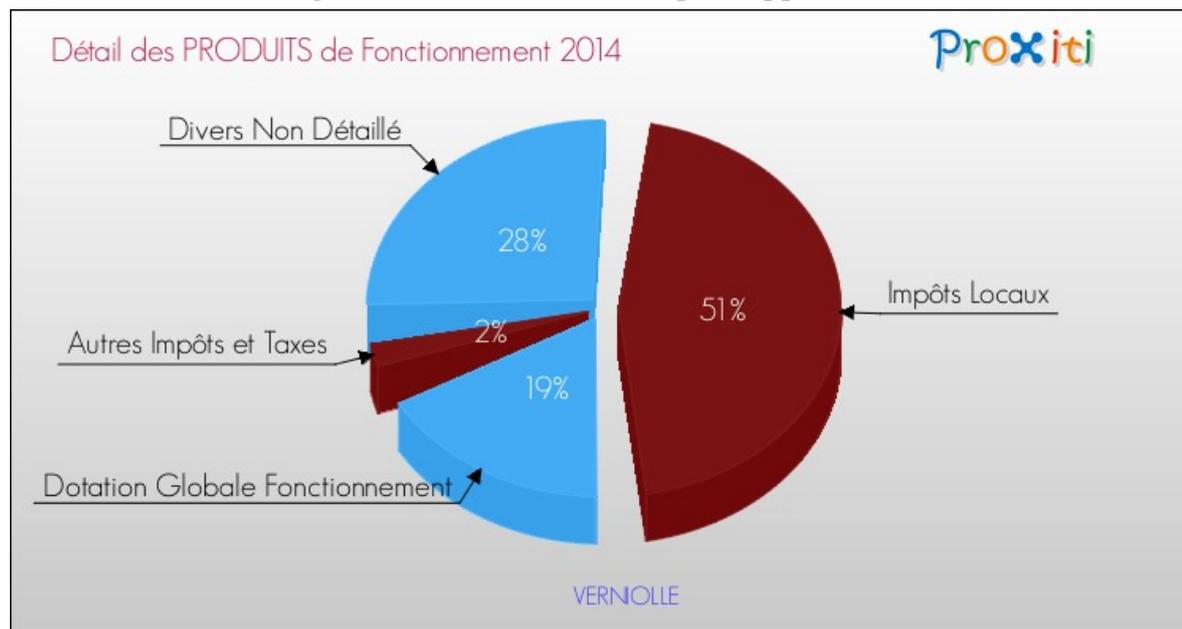
Elle s'étend sur une durée de 20 ans pour une annuité de 258 000 € et un coût global du crédit de 1 150 000 € étalé sur 30 ans.

En 2016 l'annuité est de 250 000 € au lieu des 271 000 € prévus et la dette par habitant est de 1650 € et en 2017 l'annuité passera à 258 000 €.

Le Budget de la commune de VERNIOLLE en 2014

RECETTES

En 2014, le budget de fonctionnement de la commune de Verniolle se montait à : 1 739 000 €.
En 2014, à Verniolle, ce budget est **en baisse de 2.69 % par rapport à 2013**.

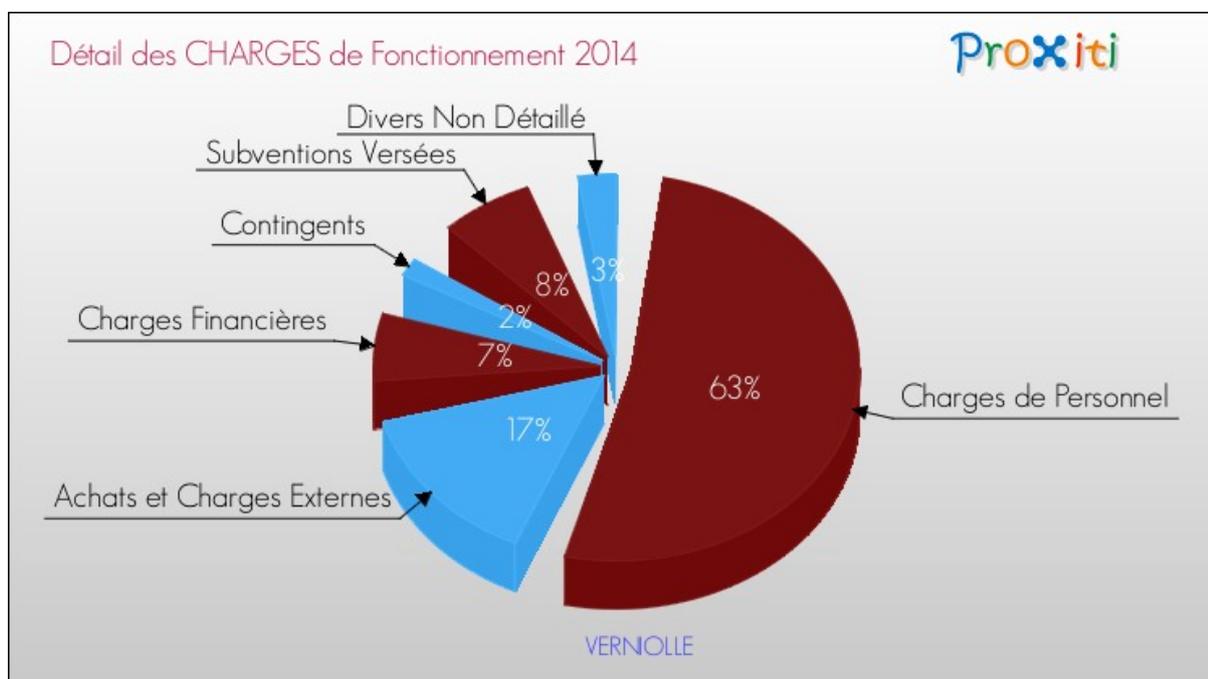


Impôts locaux : 882 000 € - Dotation Globale de Fonctionnement : 323 000 €
Autres Impôts et taxes : 40 000 € - Autres revenus divers : 494 000 €

DEPENSES

En 2014, les charges de fonctionnement de la commune de Verniolle étaient de : 1 488 000 €
(En baisse de 5.82 % par rapport à 2013).

Charges de Personnel (principalement pour payer les employés municipaux) : 936 000 €



Achats et Charges Externes : 253 000 €

Charges Financières (principalement les intérêts des dettes et emprunts) : 106 000 € (165 000 € en investissement) - Contingents : 29 000 €

Subventions Versées (aux associations et établissements publics) : 116 000 €

Autres charges diverses : 48 000 €

IMPACT DES ECOLES SUR LE BUDGET



EMPRUNTS ECOLES

Estimation :
 Travaux : 2 200 000 €
 Frais (BE, ARCHL...) 180 000 €
 Soit un besoin de 2 400 000 €
 Subventions 300 000 €
EMPRUNT 2 100 000 €

3 Banques :

Caisse des dépôts : 1 077 000 €
 Caisse d'épargne : 1 259 000 €
 Crédit Agricole : 1 240 420 €
 (prise en compte du rachat des crédits
 CE et CA)

CAISSE D'EPARGNE

Rallongement de la dette sur 5 ans
 L'annuité passe de 78 000 €
 à 44 000 € en 2017

Soit -34 000 € à partir de 2017

CAISSE DES DEPOTS

EMPRUNT DE 1 077 000 €
 pour une annuité
 de 54 000 € dégressive
 à partir de 2017

CREDIT AGRICOLE

Rachat emprunts
 Total = 640 420,00 €
 Ancienne annuité = 73 615,21 €
 Nouvelle annuité = 42 892,44 €
Différence = -30 722,77 €

EMPRUNT

CAISSE D'EPARGNE

Rachat DEXIA = 836 000 €
 Emprunt école = 423 000 €

TOTAL et Annuité sur 22 ANS

$836\ 000 + 423\ 000 = 1\ 259\ 000\ €$
 (Subventions = 300 000 €)
 Total emprunté = 1 259 000 €
Annuité de 78 149,92 €

SYNTHESE

Annuité 2015 = 271 000 €

—
 Allongement CE = 44 000 €
 Annuité CE = 78 000 € / 22 ans
 Annuité CA = 82 000 €
 Annuité CD = 54 000 € en 2017
 TOTAL = 258 000 € sur 20 ans
SOIENT -13 000 €
 à partir de 2017
-21 000 € en 2016

CREDIT AGRICOLE TOTAL

Emprunt 600 000 € + 640 420 €
 Total emprunté = 1 240 420 €
 Annuité = 82 327 €
 Anciennement de 73 615,20 €
 Soit ~10 000 € de plus
 pour 600 00 € d'emprunt.

Légende

CE : Caisse d'Épargne
 CA : Crédit Agricole
 CD : Caisse des dépôts

La révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme), où en sommes-nous ?

Un peu d'histoire....

La commune a revu à plusieurs reprises son projet depuis les débuts de ses travaux sur le PLU commencés fin 2011.

Le projet a été mis entre parenthèses pour les élections municipales de 2014 puis revu par la nouvelle équipe municipale en cohérence avec les objectifs du SCoT. Approuvée, néanmoins, la révision du POS en PLU doit intervenir avant le 27 mars 2017. A défaut, le Règlement National d'Urbanisme s'appliquera sur la commune, le P.O.S devenant caduc. C'est-à-dire, entre autres que seules les zones déjà urbanisées seront constructibles.

Au regard de ce retard, le calendrier est très serré compte tenu des différents règlements à élaborer, ainsi que de l'enquête publique à mettre en œuvre.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la vallée de l'Ariège prévoit pour la commune une production de 464 résidences principales en 20 ans avec une densité moyenne de 20 logements à l'hectare.

La surface dédiée aux nouvelles constructions à vocation résidentielles est d'environ de 23 hectares.

La commune entérine le fait que de nombreuses zones devront être « déclassées » par rapport au Plan d'Occupation des Sols.

Un projet communal tenant compte de l'enveloppe du SCoT a donc été proposé par le bureau d'études en Février 2015. Celui-ci a été débattu en commission urbanisme et la dernière version de calibrage du zonage tient compte des décisions prises par cette commission urbanisme.

La commune de Verniolle appartient au secteur stratégique central défini par le SCoT. Elle constitue de fait un territoire privilégié pour l'accueil d'activités et d'habitats à proximité de l'agglomération appaméenne. Néanmoins son centre bourg et ses commerces, ses ouvertures paysagères et sa campagne sont des atouts majeurs qui participent à son cadre de vie. La commune souhaite donc articuler au mieux ses objectifs pour densifier progressivement et intelligemment le village en conservant l'attractivité de son cadre de vie et ses spécificités.

LES OBJECTIFS DEMOGRAPHIQUES ET DE CONSOMMATIONS FONCIERES :

La commune souhaite :

- maîtriser sa progression démographique en permettant l'accueil de 600 à 700 habitants dans les vingt prochaines années.
- maîtriser la consommation foncière associée à l'accueil de ces nouveaux habitants en visant une densité moyenne de 20 logements à l'hectare (conformément aux directives du SCoT) sur l'ensemble du territoire communal pour l'ensemble des nouveaux logements créés. Le but est de consommer le moins possible de terres agricoles et naturelles pour la construction de logements et ainsi éviter tout étalement urbain.

LES ORIENTATIONS URBAINES :

La commune souhaite :

- Repenser le réseau de circulation communal afin de permettre d'accueillir de nouveaux habitants tout en maîtrisant le nouveau trafic généré afin de conserver une commune apaisée.
- Repenser la circulation sur le centre bourg pour éviter la congestion sur les rues étroites (nouveau schéma de circulation).
- Développer un réseau doux (piétons et cycles) liant les principales densités d'habitat aux équipements et aux zones d'activités.
- Privilégier l'urbanisation des dents creuses et le développement des parcelles en continuité de l'existant.
- Affirmer le pôle économique Escoubétou / Graussette comme principale entrée de ville. Requalifier les autres entrées de ville en cohérence avec cette nouvelle hiérarchie.

LES ORIENTATIONS ECONOMIQUES :

La commune souhaite :

- Participer au rayonnement de l'agglomération appaméenne en renforçant et diversifiant ses fonctions urbaines.
- Renforcer le pôle d'activités Delta sud en étendant la zone d'Escoubétou 2.
- Consolider et équilibrer l'offre commerciale sur le territoire communal (zone de Graussette et commerces de proximité du centre-ville).
- Consolider le développement de l'activité agricole. Maintenir la cohésion de l'espace agricole (les unités foncières de grandes tailles notamment) et assurer la viabilité des exploitations existantes et l'installation de nouvelles.

LES ORIENTATIONS SOCIALES :

La commune souhaite :

- Proposer une offre d'habitat plus diversifiée, aussi bien au niveau de la typologie des logements, que de la taille du foncier associé, ou que du mode d'occupation (location / accession).
- Favoriser la mixité sociale dans les nouvelles opérations d'habitat.
- Etoffer l'offre de services et d'équipements d'intérêts collectifs.

LES ORIENTATIONS PAYSAGERES ET ENVIRONNEMENTALES :

La commune souhaite :

- Favoriser le renouvellement ou la réhabilitation du centre bourg en valorisant l'habitat ancien et le réseau de ruelles.
- Préserver et révéler les caractéristiques du patrimoine naturel et agricole.
- Valoriser le petit patrimoine (croix, ponts) en les insérant dans des parcours de découverte.
- Protéger les structures (murs, murets...) de galets ronds.
- Conserver, entretenir et valoriser le réseau de chemins agricoles.
- Veiller à conserver les corridors écologiques et instaurer des systèmes de coulées vertes dans les nouvelles opérations d'aménagement.
- Protéger certains boisements.
- Protéger les points de vue panoramique (vues sur les Pyrénées notamment).
- Conserver l'enveloppe des zones naturelles et agricoles existante par une gestion économe des sols.
- Imposer une densité suffisante pour optimiser les réseaux.
- Aménager une zone verte tampon entre la zone commerciale de Graussette et le bourg.
- Réduire les pollutions en favorisant les conceptions bioclimatiques et l'utilisation des énergies renouvelables.
- Minimiser les déplacements motorisés par la maîtrise des densités, la cohérence de desserte des équipements et les services, le développement d'un réseau de circulations douces.
- Minimiser le développement des réseaux par une gestion économe du foncier.
- Préserver les milieux sensibles de tout effet de l'urbanisation.
- Améliorer et optimiser le fonctionnement du réseau d'assainissement.
- Anticiper les nuisances liées aux augmentations potentielles de circulations sur les axes des routes départementales et du nouveau schéma de circulation.
- Instaurer des périmètres de protection autour des installations susceptibles de créer des nuisances (exploitations agricoles).
- Consolider le réseau de défense incendie.
- Respecter les périmètres réciproques d'inconstructibilité autour des exploitations agricoles.

Lionel OLIVIER

Quand votre quotidien au domicile se complique, **pensez à l'association Bleu Printemps**, Service à la personne affiliée à l'UNA..

L'association Bleu Printemps vous accueille tous les jours, du lundi au vendredi au 17 Avenue du 8 Mai 1945 à Varilhes.

Ses services sont ouverts à tout public, personnes retraitées, personnes âgées, handicapées, familles, actifs.

Elle répond à vos besoins d'aide à domicile sur l'ensemble des 18 communes de la Communauté de Commune de Varilhes.

L'association BP, c'est une équipe de proximité à domicile qualifiée, assistante de Vie aux Familles, Auxiliaire de Vie, Aide à domicile.

L'association vous permet de rester chez vous en préservant votre autonomie.

Elle vous aide à effectuer les actes ordinaires de la vie quotidienne c'est à dire le ménage, l'entretien du linge, les courses, préparer les repas, vous accompagner sur des sorties, .

Elle intervient dans l'assistance à des actes plus essentiels comme vous aider à la toilette, habillage, stimulation.

Un service de garde de nuit est possible.

Nous faisons appel à du personnel qualifié, formé, encadré, assistante de vie, auxiliaire de vie sociale, aide à domicile.

../..

L'association s'inscrit dans le cadre du projet global en direction des personnes Agées, Handicapées initié par la communauté de Commune des Cantons de Varilhes depuis plus de 10 ans, qui gère à Varilhes, le clic , le Transport à la demande (secrétariat commun 05 61 60 84 88), Le foyer Logement Bleu Printemps (tel:05 61 60 84 52).

Elle a signé de nombreuses conventions avec des caisses de retraite, mutuelle, association d'aide à la personne.

Elle est conventionnée par la conseil départemental, par les caisses de Retraite, agréé par les services de l'Etat (DIRECTE).

L'association travaille en collaboration et en réseau avec les professionnels de santé libéraux ,hospitaliers et de l'ensemble du secteur médico- social. .

Nous réalisons la prestation « Sortir Plus ».En facilitant la sortie des personnes âgées de plus de 80 ans, de leur domicile cela permet de maintenir le lien social le plus longtemps possible.

Nos coordonnées : **Association Bleu Pintemps 05 61 68 77 71**

Carnaval ALAE 2015

Oyez, Oyez, braves gens !



Le carnaval verniollais verra le jour le samedi 2 avril 2016.

De nombreuses associations ont rejoint l'ALAE autour de ce projet.

Programme de la journée :

défilé dans le village

concours de déguisements

apéritif et repas assurés sur inscription.

Toutes les bonnes idées sont les bienvenues (décoration de char...). Prochaine réunion le 14 janvier 2016 à 19 h 00 à l'ALAE.

Réservez d'ores et déjà cette date. Bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous.

L'équipe d'animation

INFO A.L.A.E

Voilà déjà trois mois que nous sommes rentrés. La reprise s'est bien déroulée.

Magalie, Marlène, Marvin, Marie Marine, Julie, Cécile animateurs accueillent les enfants de l'élémentaire.

L'ALAE élémentaire propose toujours diverses activités voir la plaquette jointe.

En ce début d'année les enfants sont allés faire de l'initiation au Karaté pendant deux vendredis. Merci au club et à Jean Louis le professeur de nous avoir permis de faire découvrir ce sport

Notre projet inter générationnel est de pouvoir se joindre à diverses associations ; pour cela, nous participons à différentes manifestations : la fête de la citrouille proposée par l'amicale des associations, Téléthon, Spectacle proposé par les enfants pour le goûter du CCAS, participation marché de Noël organisé par

l'APE avec des danses apprises par les enfants. Nous participerons également, le samedi 30 janvier à l'après-midi organisé par l'association « Réflexion Echange à Verniolle » sur « les auteurs de REV » Les enfants participeront au concours d'affiches sur le thème du livre.

Depuis la rentrée, suite aux nouveaux rythmes scolaires, l'ALAE ouvre ses portes le mercredi de 12h à 18h30.

Marlène et Coralie accueillent les enfants sur l'ALAE élémentaire ainsi que Marine et Julie sur l'ALAE maternelle.

Sur les mercredis après midi sont proposées des activités à thème : Cirque, kermesse, semaine du goût, Halloween.....

Pascale, Marie-Ange, Cécile, Sandrine, Ange -Marie, sont les animatrices de la maternelle.

Des activités ludiques, des ateliers manuels, des ateliers sportifs, de motricité, lecture de contes sont proposés aux enfants.

Tous les quinze jours un petit groupe se rend à la bibliothèque et une fois par mois à la ludothèque.

LACOSTE Danièle DIRECTRICE ALAE

MEDIATHEQUE DE VERNIOLLE

Après le 13 novembre 2015, on a plus que jamais besoin de bibliothèques

À l'heure où les thèses sur le repli sur soi foisonnent et attirent, la bibliothèque demeure un formidable contre-exemple, un lieu d'ouverture aux Autres, un lieu d'ouverture au monde. C'est un lieu accessible à tous sans distinction de d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité. Chacun peut y trouver de quoi nourrir sa soif de connaissance, accéder aux cultures de toutes sortes, trouver les outils pour se forger une personnalité en toute indépendance.

Lieu d'accueil pour tous, La bibliothèque contribue au Vivre ensemble.

La Mediatheque de Verniolle ainsi que les autres sites du canton sont ouverts pour vous et s'utilise sans modération !

Malek Boutih, France Inter, lundi 16 novembre 2015, vers 8h55

« **Je suis devenu républicain parce qu'il y avait une bibliothèque en bas de chez moi** »

Joann Sfarr, France Inter, lundi 16 novembre 2015, vers 9h20

« Evidemment qu'il faut des bibliothèques, évidemment qu'il faut des profs de gym. Ils tombent dans l'islamisme quand il n'y a pas de bibliothèques ouvertes dans le quartier. »

Carnet pratique

Horaires :

Mercredi 9h-12h 14h-18h

Vendredi 15h-19h

Samedi 14h-18h

Inscriptions : Inscription gratuite jusqu'à 18 ans—5€ par adulte

Carte valable sur tout le réseau intercommunal

Prêt de livres et de revues, CD et DVD

Accès à Internet

4 films par mois en VOD avec médiathèque numérique (carte adulte uniquement)

Vous voulez en savoir plus consultez le site de la médiathèque intercommunale et son catalogue en ligne : <http://mediatheque.canton-varilhes.fr/>

Les racontou : rendez-vous mensuels animés par les lectrices de l'association « Lire et faire lire » à 16h30, à la bibliothèque.

Mercredi 09 décembre : contes en folie !

Mercredi 13 janvier : vive les papas !

Mercredi 10 février : l'univers de Michel Van Zeveren.

Lectures au coin du feu, DVD idées cadeaux...

L'équipe de la médiathèque vous propose ces quelques ouvrages :

-«le peigne de Cléopâtre », de Maria Ernestam aux Ed. Gaïa.

-«la vérité sur l'affaire Harry Quebert», de Joël Dicker, aux éditions de Fallois.

-«Timbuktu » DVD Adulte d'Abderrahmane Sissako.

Non loin de Tombouctou tombée sous le joug des extrémistes religieux, les habitants subissent, impuissants, le régime de terreur des djihadistes qui ont pris en otage leur foi. Fini la musique et les rires, les cigarettes et même le football...mais les oppresseurs se montrent bornés avec la population, ils le sont moins avec eux-mêmes, pas à une contradiction prêt, ils ne respectent pas nécessairement les principes qu'ils imposent...

Une vibrante déclaration à ceux qui résistent pacifiquement à l'oppression avec toute la dignité qui est la leur.

-« Pride »DVD adulte de Mathew Warchus.

Une comédie sociale inspirée d'une histoire vraie. Un sujet grave traité avec finesse, intelligence et humour.

Dans les années 80, sous Margaret Thatcher, un groupe de gays et lesbiennes se mobilisent pour venir en aide aux mineurs en grève. Un film lumineux et positif !

A noter :

Fermeture de fin d'année à compter du jeudi 24 déc. Réouverture mercredi 3 janvier 2016.

LE CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, dépendant de la mairie, invite les personnes de plus de 60 ans, habitant exclusivement à Verniolle, à s'inscrire à la mairie pour participer au goûter de Noël qui aura lieu le jeudi 10 décembre 2015 à 14 h au foyer rural.

Le CCAS organise, comme l'an passé, dans le cadre d'une opération "pour faire vivre l'esprit de Noël dans les rues" un concours des plus belles illuminations et décorations de Noël visibles de la rue (MAISONS : fenêtres, façades, balcons ; JARDINS ; COMMERCES ET LOCAUX PROFESSIONNELS)

Ce concours, gratuit, s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux différents professionnels.

Le règlement et les fiches d'inscription sont à votre disposition à la mairie de Verniolle jusqu'au 14 décembre 2015.

Une remise des prix sera organisée par Monsieur le Maire le jour de l'accueil des nouveaux arrivants.

VERNIOLLE ADHERE AU DISPOSITIF DE LA "PARTICIPATION CITOYENNE"

Une réunion concernant la "Participation Citoyenne", présentée par le Lieutenant Verne et son équipe s'est tenue dernièrement, en présence du Maire, Numen Munoz, des conseillers municipaux et des délégués de quartiers.

Face à une assistance nombreuse et attentive, les responsables de la gendarmerie ont détaillé cette opération qui consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Ce dispositif de "Participation Citoyenne" doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Même si notre village est relativement tranquille, il nous a semblé opportun de renforcer l'efficacité de la prévention de proximité. Vous verrez bientôt fleurir dans notre commune une signalétique particulière pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un village où les habitants sont particulièrement vigilants et en relation directe avec les forces de l'ordre.

Un silence inquiétant ou à quoi sert l'ADIRAPP*₁ ? ...

Il est vrai que nous sommes entrés dans une période de turbulences ... La perspective des élections régionales est en train de pervertir tous les débats. Sans doute est-ce la raison du grand silence qui plombe l'activité du syndicat

mixte de l'aérodrome de Pamiers-Les Pujols ? Avant l'été il fallait réviser la structure du syndicat mixte à marche forcée. Les grands stratégies départementaux étaient en effervescence, à la recherche d'adhérents, de Communautés de Communes acceptant de participer au financement de l'aérodrome. Mais pour quoi faire ? Et pourquoi ce grand silence ?

Premier constat : s'il faut chercher des partenaires financiers c'est que l'aérodrome ne vit que grâce aux subventions. On peut ne pas être contre. Mais alors puisqu'il s'agit d'argent public nous devons être consultés sur l'usage qu'il va en être fait.

Deuxième constat : grand silence sur le ou les projets. Que se mijote-t-il donc ? Pourquoi se méfie-t-on à ce point des populations concernées ?

À titre d'exemples avez-vous entendu parler

d'un projet d'une « ferme aux mille veaux » en France ? Si vous n'avez aucune info sur le sujet cela signifie-t-il que le projet n'existe pas ?₂

Savez-vous aussi tout ce que fait l'Adirapp pour que le midi vous puissiez manger et vous reposer dans le calme ? Si, entre midi et deux heures, vous entendez un avion qui monte ou qui descend pendant un quart d'heure au-dessus de vos têtes, c'est que le "code de bonnes pratiques" n'est pas respecté et devinez par qui ? Par contre si

tout est tranquille, c'est que le dit code aura produit son effet pour le plus grand bien de toutes et tous.

Voilà à quoi sert l'ADIRAPP.

*₁ **ADIRAPP** : Association de Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pamiers Les Pujols.

*₂ « **ferme des mille veaux** » : Elle se situerait à Saint Martial-le-Vieux dans la Creuse. Son ouverture est prévue pour janvier ou février 2016. Elle pourrait accueillir jusqu'à 1400 têtes.

Selon un sondage récent les français seraient contre ces « fermes usines » à 70% : plutôt contre à 31%, tout à fait contre à 39%...



Tennis : Début d'une nouvelle saison pour le TCV

La saison tennis 2015 / 2016 reprend ses droits pour le TCV avec des nouveautés pour ce club en plein essor. Notamment sur le plan structurel, le projet de club validé par le comité départemental de tennis en 2015 vise désormais la construction d'un club house à proximité des courts de tennis. Souhaitons que les discussions amorcées avec la municipalité de Verniolle en octobre dernier ainsi que la recherche de sponsoring aboutissent. Cela permettrait ainsi d'envisager des structures dignes de ce nom pour accueillir la cinquantaine de licenciés et leur famille ainsi que les équipes adverses, développer les animations au sein du village et pouvoir enfin ranger notre matériel pédagogique!!!

Ecole de tennis : les cours de tennis ont repris au mois de septembre tous les jeudis à 18H autour de l'incontournable Patrice PALLARES bien aidé par quelques bénévoles du club. Belle dynamique et 10 enfants âgés de 7 à 11 ans, enthousiastes et assidus pour cette nouvelle saison. Certains d'entre eux ont déjà participé au tournoi de Foix organisé aux vacances de la Toussaint.



Championnat inter club : la grosse nouveauté cette année est sans aucun doute la création d'une équipe féminine qui sera engagée en championnat régional division 4. Bonne chance à Fanny, Nathalie, Henriette, Véra et Corinne qui s'entraînent dur tous les samedis matin pour être performantes le jour j, autour de notre Manu national toujours dispo quand il y a besoin. Allez les filles, comptez sur nous pour venir vous encourager dès le début du championnat au mois de mars et pour vous faire de bonnes grillades après les matchs !!! Toute nouvelle joueuse est aussi la bienvenue pour renforcer cette équipe fort sympathique !!!

Concernant les hommes, c'est cette année la division 4 qui nous attend, encore un cran supérieur, mais ne doutons pas des capacités de cette équipe qui va encore une fois « ferrailer » pour atteindre le haut du tableau. La fougue de la jeunesse verniollaise en la personne de Gauthier RIGAL (photo) sera renforcée en 2015 par une recrue de choix, Jean-baptiste TOURNIE, qui retrouve petit à petit son meilleur niveau. Cela ne sera pas de trop pour atteindre cet objectif. Les matchs en double (photo), véritable spécialité verniollaise, resteront probablement l'arme fatale pour vaincre les équipes adverses.

Enfin en championnat entreprises, l'équipe hommes continue de faire mieux que de la figuration après un super parcours l'an passé en division 3 départementale.

Partenariat : un petit clin d'œil à nos amis et voisins du tennis club de Pamiers et de Varilhes, avec qui des échanges amicaux sont déjà programmés et que nous retrouvons toujours avec plaisir sur et autour des courts.

Résultats individuels vacances de la toussaint: Stéphane ROCH et Gauthier RIGAL étaient qualifiés pour le championnat de France amateur au Cap d'Agde. Eric RIGAL a joué la finale +35 ans au tournoi de Foix.



Pas de soucis, Verniolle est donc toujours présent sur la scène « tennis » régionale!!!

UNE SAISON 5 SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

REV, la petite université populaire grandit bien. Après 4 saisons de conférences, d'animations, d'événementiels, elle poursuit sa route jalonnée d'éclectisme, d'originalité, de partage de savoirs et d'échanges.

INFORMATIONS

Par mail : revverniolle@gmail.com

Site de l'association :

<http://sites.google.com/site/revverniolle>

Page facebook :

<http://www.facebook.com/revverniolle>

Téléphone : 06 77 26 07 35 / 06 47 43 31 46 / 06 75 13 83 73



INSCRIPTION

NOM Prénom :

Mail@.....

Téléphone

réserve pour la soirée :

■ Repas + spectacle :

15€ x personnes =€

■ Spectacle seul :

5€ x personnes = €

Chèque à joindre et à adresser à

REV—Mairie de Verniolle

Place Adelin Moulis—09340 VERNIOLLE

Réservations également possibles le soir des

conférences, dès novembre

Réflexions, Echanges à Verniolle

Petite université populaire

présente

« LES AUTEURS DE REV »

LE SAMEDI 30 JANVIER 2016

Dès 14 h

Salle du Foyer Rural de Verniolle

Avec une conférence de rentrée sous le signe de La Laïcité, elle a poursuivi sa route hors les murs à Dalou d'abord par une soirée consacrée à La Retirada pour ensuite retrouver la Galerie d'Art contemporain Les Carmes à Pamiers pour une conférence autour de L'Art abstrait. Retour à la Salle de réception verniollaise en Novembre sur un sujet d'actualité avec L'Abeille Noire dans les Pyrénées puis en Décembre autour Des droits de l'homme.

La trêve de Noël ne sera pas de tout repos car c'est à un événementiel inédit qu'est convié la population fin janvier « Les auteurs de REV » réunira le samedi 30 janvier plus d'une vingtaine d'écrivains locaux qui dédicaceront et présenteront leurs ouvrages ; valorisera un concours d'affiches auquel participent les enfants de l'Alae de Verniolle et

réservera bien d'autres surprises dont les prestations des « Mioches » d'Elsa Suard, les collages d'Audrey Dedieu et une soirée repas/spectacle animé par Paul Cabanac. Le programme détaillé et les inscriptions sont d'ores-et-déjà à disposition en ligne ou sur les comptoirs des mairies et autres lieux de culture du canton.

C'est donc avec autant de plaisirs et d'énergie que l'équipe de REV concocte pour un public qui le lui rend bien des moments culturels savoureux. N'hésitez pas à ouvrir les portes du REV... que vous retrouverez par mail : rev.verniolle@gmail.com ou sur internet : <http://www.facebook.com/revverniolle> ou <http://sites.google.com/site/revverniolle>.

Des nouvelles du club des Aînés « Vivre et Sourire »

Depuis la rentrée de Septembre nous avons repris nos habitudes en toute simplicité et dans la bonne humeur qui caractérise les adhérents du club. Actuellement nous avons organisé trois repas mensuels, Septembre, Octobre, Novembre. Ce dernier mois nous avons connu une importante participation avec 152 convives à table et ce qui nous réjouit c'est que nous enregistrons toujours de nouvelles adhésions. Avec la fin de l'année qui se profile nous préparons activement le prochain repas qui sera le repas de Noël le dimanche 20 décembre. Au mois d'Octobre nous avons proposé une journée belote avec un record puisque nous avons enregistré la présence de 50 équipes. Comme d'habitude toutes les équipes furent récompensées, mais à chaque fois ce que tout le monde apprécie le plus c'est le repas de midi préparé par Yannick. N'oublions pas le dernier jeudi du mois, jour où nous organisons notre loto traditionnel. J'ajouterai un mot concernant les mardis et vendredis après-midi pour lesquels les activités pétanque et belote connaissent une fréquentation en hausse. Pour terminer j'informe les non adhérents mais aussi les adhérents que nous préparons une sortie de 6 jours à Paris qui peut vous intéresser. Si c'est le cas vous pouvez me contacter au numéro suivant : 0608608882. Voilà en quelques mots des nouvelles de notre club.

AU MARCHE DU DIMANCHE MATIN A VERNIOLLE



C'est par une matinée ensoleillée mais fraîche que Numen Muñoz Maire de Verniolle a salué les quelques commerçants résistants du marché de Verniolle. A l'initiative du volailler, une dégustation de beaujolais nouveau était la bienvenue pour la convivialité d'une rencontre entre quelques élus présents et les clients de passage.

Nous saluons l'arrivée d'un boucher « **Chez Christian et Nataly** » qui propose aussi des plats cuisinés : lazagnes, daubes, plats régionaux...

Verniolle fait son marché de Noel

Noel approche à grands pas ... Vous ne pouvez pas vous rendre à Strasbourg ? pas de problème, l'Association des Parents d'élèves organise pour vous le Marché de Noel dont vous rêvez ! Des exposants et producteurs seront présents pour vous accueillir le **SAMEDI 12 DECEMBRE 2015 de 14h à 20h**. Des activités seront proposées pour les petits comme pour les grands.

Spectacle de magie, lecture de contes, calèche, Bubble Bump, un chateau gonflable de Papy Jo sans oublier le spectacle des enfants !! Et bien d'autres surprises... Venez nombreux !!

Avec la participation de Super U Verniolle

L'équipe APE

Amicale des Sociétés



La **deuxième fête de la Citrouille** a réuni le samedi 07 novembre 2015 petits et grands dans un esprit convivial et festif. Verniollais et non Verniollais ont pu admirer une exposition de cucurbitacées d'une grande variété, mais également -et surtout- les créations, toutes aussi magnifiques les unes que les autres, de vos enfants. Un grand merci à ces derniers pour leur créativité !

La solidarité et le partage ont encore une fois été à l'honneur lors des manifestations du Téléthon 2015, merci aux Verniollais pour les dons perçus, et aux commerçants de Verniolle pour leur soutien. L'Amicale et les associations vous donnent rendez-vous le **19 décembre 2015 à 21h** au foyer rural pour son premier loto de la saison, ainsi que le **dimanche 20 décembre 2015** à l'église de Verniolle pour le Concert de Noël.



Le 31 décembre 2015.....

Seul, en famille ou entre amis....

Nous vous proposons de venir partager un sourire, un coin de table pour terminer l'année 2015 et commencer celle à venir autour d'une auberge espagnole ou bonne humeur et convivialité seront de la fête !!!!